

Commune de la Motte en Bauges

Bonne année 2012

avec Marine BOLLINET

Le maire et le conseil municipal vous présentent cette année des vœux sportifs, en suivant la trace d'une « Mottande » bi athlète de très haut niveau qui fait honneur à notre massif et à ses clubs de ski : Marine BOLLINET, dont les parents résident à « Planchamp » (ferme isolée située aux confins de Bellecombe).

La commune de la Motte-en-Bauges apporte un (modeste !) soutien financier à Marine BOLLINET depuis 3 ans.



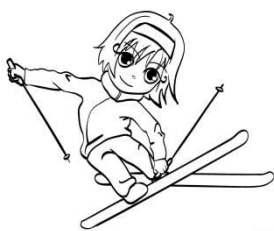
Nous souhaitons que l'image dynamique de cette jeune-fille « battante » apporte un moment de fierté et de bonheur à tous ceux qui se trouvent enfermés par l'hiver et /ou par le contexte économique morose.

Que tous nos administrés trouvent dans notre village accueil, entraide, bon voisinage, échanges et moments de bonheur,

Le maire, Marisie Moine & l'équipe municipale

Retrouvez les résultats de Marine BOLLINET sur ski-nordique.net

Mairie de la Motte en Bauges
Le Chef-Lieu
Téléphone – Fax : 04 79 63 37 71
Mail : mairie.lamotteenbauges@wanadoo.fr
Site internet : www.la-motte-en-bauges.com



Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Mercredi
14 H → 19 H

Samedi
10 H → 12 H

Merci de vous y
conformer dans la mesure
du possible

En cas d'urgence :

Horaires du secrétariat

Mardi matin
Mercredi journée
Jeudi matin
Vendredi après-midi
Samedi matin

Contact direct élus

M. MOINE
06 73 32 52 46
R. DALPHIN
06 78 16 49 18
D. GAGNEUX
06 18 43 80 54

Horaire Bibliothèque :

Samedi
10 H → 12 H

Personnel communal

Secrétariat de mairie

Marie-Hélène PETIT partage toujours son temps entre les mairies de la Motte (26 h) et du Noyer (14 h). Elle sera titularisée dans cette configuration début 2012

Sur le terrain

Alain BONACHERA, toujours en poste

A l'école

Début 2011, Catherine GUIBOUD, lauréate du concours d'ATSEM, a été titularisée. Elle a dans le même temps été contrainte à la démission du conseil municipal pour incompatibilité entre sa fonction d'élue et de salariée.

Les services périscolaires (accueil, cantine...) sont assurés par Nicole DE STEFANO, avec cette année en renfort Nathalie PAPUT.

Etat-civil 2011

Avis de naissances

COTTET-DUMOULIN Lilou Océane née à Metz-Tessy (74)	Le 31/01/2011
LEJEAU Fleur née à Chambéry (73)	Le 18/03/2011
JACOB GAVEND Luna née à Metz-Tessy (74)	Le 08/05/2011
RAULIN Antoine Anselme né à Metz-Tessy (74)	Le 13/05/2011
RICHEZ Terry né à Annecy (74)	Le 15/05/2011
NUNES BARELLI Lou-Ann née à Chambéry (73)	Le 31/05/2011
PUZENAT Luce Camille Jeanne née à Metz-Tessy (74)	Le 29/06/2011
DIF-TURGIS Ema née à Metz-Tessy (74)	Le 30/08/2011

Reconnaisances prénatales

JACOB Gaël et GAVEND Laetitia	Le 04/04/2011
PUZENAT Antoine, François et JOUANNE Audrey, Fanny	Le 11/06/2011
DIF-TURGIS Julien Jean-Paul et JACQUET Virginie	Le 18/06/2011
SANCHES DE CASTRO FORTE Yann et LOPEZ Marie Lillane	Le 28/12/2011

Mariages

Jean-Baptiste, Hervé, Georges FAVIER et Clotilde, Marie-Laure, Isabelle HOREN	Le 19/03/2011
Antoine, Jacques, Jean SANESTEBAN et Michèle, Andrée, Germaine de LUZY	Le 16/04/2011
Bruno, Marc, Bernard LEJEAU et Sandrine, Anne, Edith VAUTARD	Le 29/10/2011

Décès

BARBIER Gabriel	Le 03/12/2011
-----------------	---------------

Carte Nationale d'Identité

Attention ! Le délai de délivrance est de 1 à 2 mois.

Le demandeur doit IMPERATIVEMENT se présenter à la mairie pour établir le dossier et apposer son empreinte.



Renouvellement C.N.I. : pièces à fournir

- 1 - Carte nationale d'identité périmée
- 2 - 2 Photos d'identité respectant les nouvelles normes
- 3 - Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone fixe...)
- * Si votre situation a changé (mariage, veuvage...) documents officiels en attestant (copie intégrale de l'acte de mariage, de l'acte de décès de l'époux (se))
- * Si vous ne pouvez pas restituer l'ancienne carte nationale d'identité (cas de perte ou de vol) : un timbre fiscal à 25 €, la déclaration de perte ou de vol, un document officiel avec photo (permis de conduire, carte de membre...)

1^{ère} demande C.N.I. pièces à fournir

- 1 - Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- 2 - 2 Photos d'identité respectant les nouvelles normes
- 3 - Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone fixe...)

Passeport

Depuis le 14 mai 2009, date de la mise en place des passeports biométriques, **la commune de La Motte en Bauges n'est plus habilitée à traiter les demandes.**

Vous devez désormais vous adresser aux communes équipées d'une station d'enregistrement
Le demandeur doit IMPERATIVEMENT se présenter en mairie pour établir le dossier et retirer le titre.

Pour vos passeports ...

Aix Les Bains, Albens, Chambéry, Cognin, La Motte Servolex, La Ravoire, Saint Alban Leysse, Saint Pierre d'Albigny, Montmélian

Recensement militaire des jeunes

Tous les jeunes français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile (dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire) qui leur remettra une attestation de recensement indispensable pour notamment toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique,

Pièces à fournir :

- 1 - pièce d'identité,
- 2 - justificatif de domicile,
- 3 - livret de famille

Poubelles, tri sélectif, déchetterie...



Nous vous rappelons que la collecte des ordures ménagères se fait de porte à porte, et que **chacun doit avoir sa poubelle**. Les maisons de plusieurs appartements peuvent s'équiper de grands containers collectifs.

Vos poubelles (ordures ménagères) ne doivent pas être déposées de façon régulière sur le site de tri sélectif « emballages et verre » (place de la mairie) qui est régulièrement saturé.

Prenez aussi la peine d'aller jusqu'à la déchetterie plutôt que d'entasser des objets sur ce site... Merci!

Raccordement du Chef-lieu & du Rocher à la station d'épuration

La station d'épuration avait été mise en service fin 2010. Au printemps, on a surveillé la pousse des roseaux... et ils ont bien poussé... remplissant ainsi leur fonction épuratrice naturelle !



Cette année 2011, le chantier de jonction entre les réseaux existants dans les hameaux du Chef-lieu et du Rocher et la STEP ont été attribués à l'entreprise SATP de Rumilly, pour un montant de marché de 96 131 € HT (montant inférieur au coût d'objectif évalué par le maître d'œuvre, le cabinet Profil Etudes).

Le nouveau réseau a été branché fin novembre, amenant ainsi la station d'épuration à un fonctionnement correct (elle est dimensionnée dans sa configuration actuelle pour 500 équivalents habitants, avec possibilité d'extension par un 2^{ème} bassin).

Les résultats de fonctionnement de la STEP (qualité bactériologique des eaux en sortie, contrôlée avec l'appui des services du Conseil Général) sont bons.

Mise en conformité des branchements sur les hameaux Chef-lieu & Rocher

L'étape suivante consistera en la mise en conformité des branchements des abonnés du Chef-lieu et du Rocher. Ces branchements sont anciens (années 1970 et 80) et pour certains sans doute non conformes (obligation de séparer les eaux usées des pluviales...). Lorsqu'il pleut, la station d'épuration est saturée d'eaux « parasites » qui perturbent son fonctionnement.

Règlement d'assainissement collectif

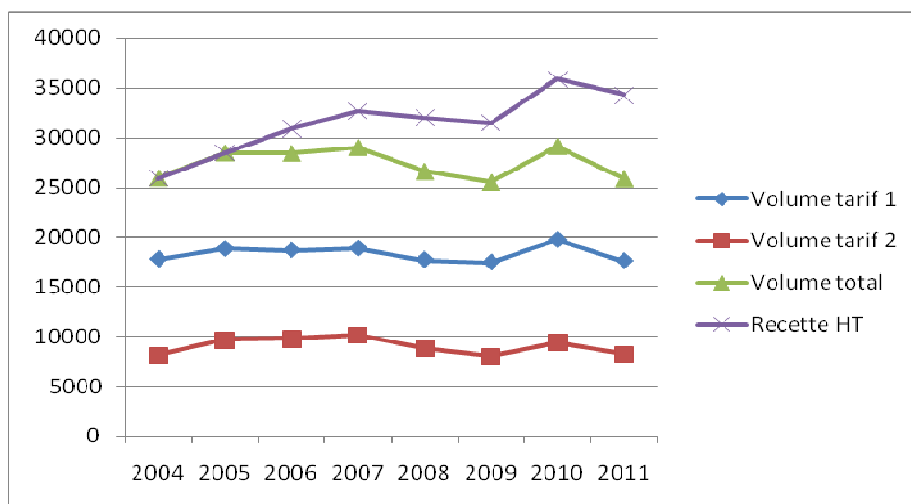
Le conseil municipal a adopté le règlement de l'assainissement collectif. Il a pour objet de définir les conditions et modalités techniques et financières du déversement des eaux usées dans le réseau collectif. Il sera transmis aux habitants des nouveaux hameaux raccordés.

! Attention ! Les lingettes soi-disant « biodégradables » ne le sont pas !

Ne les jetez pas dans les WC, mettez-les à la poubelle

Vous éviterez à l'employé communal des séances de débouchage pas agréables...
Merci pour lui.

Eau potable



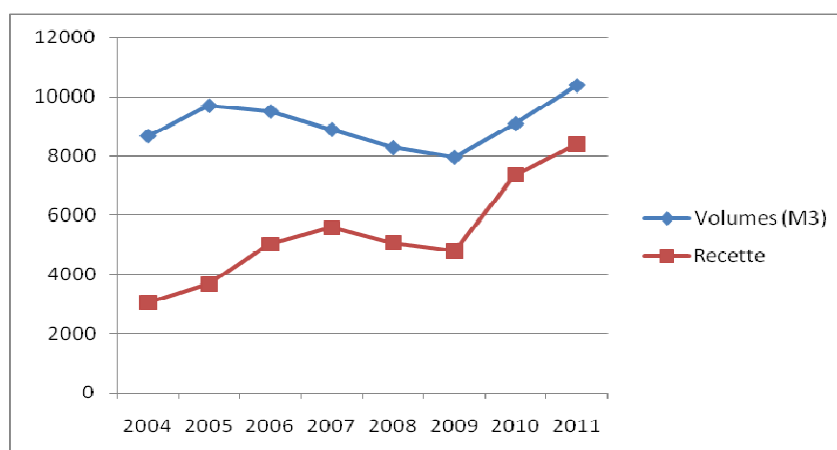
Il y a 283 maisons abonnées à l'eau potable en 2011.

La consommation d'eau baisse. Malgré une légère augmentation des tarifs (de 0,7 en 2010 à 0,75 € le m3 en 2011), la recette globale baisse également.

Qualité de l'eau distribuée

Grâce à la javellisation, l'eau distribuée à la Motte est toujours de bonne qualité bactériologique = 100 % d'analyses conformes. Vous pouvez donc la boire !

Gestion du service collectif de l'assainissement



En 2011, les volumes (et les recettes) traités en assainissement collectif augmentent par l'apport des habitants nouvellement raccordés des hameaux Dalphins et Frénod : de 115 à 140 abonnés, soit la moitié des habitants de la Motte raccordés en assainissement collectif. Le volume traité est de 40 % de l'eau distribuée.

La facturation du service se fait au m3 d'eau consommé et donc traité : 0,81 € / m3

Collèges & Lycées

41 jeunes Mottands sont scolarisés dans les établissements scolaires de Savoie, Haute-Savoie et Isère. 12 internes, 22 ½ pensionnaires et 7 externes.

Ecoles maternelles & élémentaires

Regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

Rentrée 2011/2012

Réouverture de classe

L'Education Nationale a procédé à la réouverture d'une classe dans le R.P.I. La Motte / Le Châtelard à la rentrée 2011/2012, avec un effectif global de 114 élèves : 68 du Châtelard, 41 de la Motte, et 5 enfants d'autres communes par dérogation.

Fonctionnement au Châtelard

Nos institutrices sont toujours Valérie LABORET (directrice) et Marianne ARMAND-CANDAU (remplacée pour son congé maternité).

La 5^{ème} classe a été installée dans les locaux de la bibliothèque.

La commune de la Motte a installé un abri à trottinettes dans la cour de l'école.

Parents

+

Enfants

=

**439 habitants au
1^{er} janvier 2012 à
la Motte**



Julia LIEBE
GONINDARD,
conseillère
municipale a
accepté la mission
de suivi de gestion de
l'école

Effectifs du R.P.I. de 2006 à 2012



	Le Châtelard	La Motte	Autres	Total
2006-2007	64	33	9	106
2007-2008	66	42	10	118
2008-2009	65	40	15	120
2009-2010	59	40	10	109
2010-2011	60	39	6	105
2011-2012	68	41	5	114
Moyenne/An	63,67	39,17	9,17	112,00
%	56,85	34,97	8,18	

Abandon de la procédure d'expropriation pour l'extension de l'école de la Motte

Après l'élection de 2008, l'équipe municipale avait confirmé son choix de rénover et réaliser une extension de l'école sur le site de la Motte. Ce projet nécessitait l'acquisition des terrains situés derrière l'école, la commune n'étant propriétaire que d'une bande étroite au Nord du bâtiment.

Une procédure de déclaration d'utilité publique, puis d'expropriation a donc été engagée pour obtenir cette maîtrise foncière sur un emplacement « réservé » à la mairie au PLU.

Alors que la procédure arrivait à son terme (Enquête publique avec avis « très favorable », Arrêté Préfectoraux de Déclaration d'Utilité Publique et d'Ordonnance d'Expropriation publiés...), au moment de la venue du juge des expropriations sur le terrain pour la fixation des indemnités, la municipalité a subi un véritable « tsunami » judiciaire : voir ci-joint.

Il ne s'agissait pas de négocier le prix des acquisitions (négociation légitime de la part de propriétaires expropriés), mais plutôt de « tuer » un projet qui occasionnait un dérangement inacceptable à des résidents secondaires qui occupent leur maison 2 semaines par an pendant les vacances scolaires d'été.

Objectif atteint : le conseil municipal s'est vu contraint à l'abandon du projet, sur avis de son avocat. A ce stade de la procédure, il n'était pas possible de renégocier les composantes du projet, sauf à tout recommencer.



Contre le projet d'extension de l'école...

Requête au Tribunal Administratif des consorts JACOB contre l'Arrêté pris le 17 septembre 2010 par le Préfet de la Savoie portant déclaration d'utilité publique du projet de restructuration / extension du bâtiment scolaire.

Mémoire des expropriés JACOB au Tribunal de Grande Instance de Chambéry (juridiction de l'expropriation) sur l'irrecevabilité de la demande en fixation d'indemnités et subsidiairement sur le fond.

Courrier des consorts JACOB à Monsieur le Préfet de la Savoie demandant le retrait immédiat de l'Arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique précité pour recours abusif à une procédure d'urgence dans le cadre de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Recours auprès de Mr le Préfet de la Savoie de Mr GALLICE J-François sollicitant le retrait de l'Arrêté de cessibilité du 6 décembre 2010.

Et maintenant...

Lors de sa séance du 02/09/2011 le Conseil Municipal a procédé à un vote sur le choix du site pour l'école, la municipalité du Châtelard ayant été préalablement consultée et ayant fait une proposition : construction d'un bâtiment comportant 2 classes et un dortoir sur une partie de terrain qui serait vendue par la mairie du Châtelard à la Motte.

Sur 10 élus en exercice : **5 voix pour le Châtelard, 4 pour la Motte, 1 bulletin blanc.**

Des discussions ont donc été engagées avec la mairie du Châtelard pour étudier dans quelles conditions la Motte pouvait investir pour agrandir la capacité d'accueil du groupe scolaire du Châtelard et sous quelle forme juridique l'ensemble pouvait être géré. La municipalité de la Motte a demandé une assistance à maîtrise d'ouvrage au Conseil Général de la Savoie : mise à disposition à titre gracieux de techniciens du T.D.L. (Territoire de Développement Local) d'Aix-les-Bains.

L'échec du projet d'extension et de restructuration de l'école est un épisode douloureux de mon mandat de maire.

Il m'a fallu quelques mois pour retrouver de l'énergie sur ce dossier...

On recommence donc à « zéro », sans garantie d'aboutir à une réalisation satisfaisante pour notre commune avant la fin du mandat.

Marisie MOINE



Pour louer la salle des fêtes

Réservation

en mairie

Clé et Etat des lieux

J. Papin
Tel
04 79 63 8365



Exploitations forestières privées

Les propriétaires qui font exploiter leurs parcelles voudront bien faire une déclaration préalable du chantier en mairie pour état des lieux des chemins forestiers, ruraux ou voies communales empruntés.

Travaux sur les voies communales

Cette année 2011, une portion de la **route communale des Dalphins** a été enrobée.

Déneigement

L'employé de commune essaie, dans la mesure du possible, de donner un coup de main aux personnes âgées isolées. Mais sa priorité est le déneigement des routes et espaces publics. Les particuliers peuvent s'adresser aux entreprises TPLM ou Bouvier-Rolland qui proposent ce service.

Presbytère

Le bâtiment est toujours en vente, au prix de 210 000 € (Agence du Chéran)

Salle des fêtes : tarifs

Forfait base	300 €
Journée supplémentaire	50 €
Chauffage (en +)	60 €
1/2 journée, vin d'honneur	80 €
Fête famille Mottands (Sauf mariage)	50 €
Stage, Activités à la semaine	50 €
Association	120 €
Caution	500 €

Salle des fêtes : travaux d'entretien :

Coup de neuf aux peintures intérieures et changement du chauffe-eau

Forêt

En 2011, la scierie Monnet-Sève a acheté de gré à gré la coupe de bois (parcelle G) au prix de 25 234 €

La commune a acquis une parcelle forestière (enclavée dans la forêt communale) appartenant à la famille Vergain.

Cimetière (tarifs pour 30 ans)

Concession de terrain sur la base de 3 m ²	700 €
Concession d'une place au columbarium	700 €
Pose d'une plaque au jardin du souvenir (25x15cm)	200 €



Parasite des boiseries : la Mérule

La présence de ce champignon qui se développe dans les boiseries des anciennes maisons, humides et mal ventilées, est signalée à la Motte. Il est susceptible de se disséminer.

Il est important de vérifier vos caves, pièces fermées... et en cas de contamination, de faire traiter rapidement, par une société spécialisée.

Déclarations Préalables de travaux (D.P.) 2011

N°	NOM et ADRESSE	N° parcelle	Adresse des travaux	Nature des travaux	Décision	
					Nature	Date
5001	PERRIER Pierre 7, rue du Carillon 74960 CRAN GEVRIER	B 886	Le Plan	Division parcelle B 886 pour créer 2 lots à bâtir	Positif	04/02/2011
5002	LE BRIS Roger Le Noiray	C2251-2253	Rosset	Division parcelle C 2551-2253 pour créer 1 lot à bâtir	Positif	05/04/2011
5003	LAMBERT Morgane Le Rocher	B 667	Le Rocher	Agrandissement terrasse	Positif	11/05/2011
5004	WYSOCKA Jean-Paul Le Noiray	C2286 2250	Le Noiray	Rénovation grange	Refus	07/04/2011
5005	DUBOIS Matthieu Le Mollard	B 2194	Lot Mollard	Restauration terrasse	Positif	30/06/2011
5006	PANICO Patrice Le Rocher	B 2418 2419	Le Rocher	Recouverture maison	Positif	20/04/2011
5007	PARIS Fabrice Le Rocher	B 704 B 705	Le Rocher	Installation panneaux	Positif	16/04/2011
5008	WYSOCKA Jean-Paul Le Noiray	C2286 2250	Le Noiray	Rénovation grange	Refus	27/04/2011
5009	ORANGE France UPRSE 8, rue du Dauphiné 69424 LYON CEDEX 03	C 603	La Ravière	Installation relais Orange Amgemt relais sur pylone ITAS	Positif	11/06/2011
5010	GARNIER Gérard Chez Lora	B 2589	Chez Lora	Construction d'une piscine	Positif	18/06/2011
5011	CHARBONNIER Irma Le Noiray	C 424	Le Noiray	Pose bardage neuf sur appentis	Positif	01/07/2011
5012	STARWATT ENERGIES La Juperie 73630 LE CHATELARD	C 638	Le Noiray	Installation panneaux solaires photovoltaïques	Positif	24/07/2011
5013	CHAULAND Claude Les Moulins	B 611-613	Les Moulins	Réfection de toiture	Positif	21/08/2011
5014	BALLAZ Serge Le Noiray	C 653-654	Le Noiray	Rénovation appentis	Positif	24/08/2011
5015	DALPHIN Roger Les Dalphins	B2651-2652 1300-1301- 2029	Les Dalphins	Division parcellaire	Positif	31/08/2011
5016	NEWELL Annie Le Chef Lieu	B 576 577	Le Chef Lieu	Installation panneaux solaires photovoltaïques	Positif	28/10/2011
5017	PAPIN André Jean Les Moulins	B 2005 2046	Les Moulins	Installation panneaux solaires photovoltaïques	Positif	28/10/2011
5018	CAMPANALE Sarah Lotist le Crêt - Le Rocher	B 2707	Le Crêt	Remplacement de fenêtres/portes fenêtres	Positif	29/11/2011
5019	GALLICE Jean-François Allée du Chevreuil 73100 AIX LES BAINS	B 585	Le Chef Lieu	Ravalement des façades Isolation extérieure	Positif	29/11/2011
5020	MAZON Antoine Les Chanturieres Bât 28 69360 COMMUNAY	B 564	Le Chef Lieu	Agrandissement et allongement balcon côté ruisseau	Positif	14/01/2012
5021	BERNARD Jean Lotissement le Mollard	B 2195	Lot le Mollard	Fermeture partielle du balcon et création SAS	Positif	26/12/2011
5022	ROSSI Thomas Beyrin 73240 St Maurice Rotherens	B 2330 B515	Les Cors Le Chef Lieu	Division parcellaire	Positif	14/12/2011
5023	TORRI Michèle Lotissement le Mollard	B 2192	Lot le Mollard	Clôture	Positif	15/01/2012

Permis de Construire (P.C.) 2011

N°	NOM et ADRESSE	Adresse des travaux	Nature des travaux	Décision	
				Nature	Date
1001	COLLIOT Yves Le Noiray	Le Noiray	Construction d'un garage double	Accepté	30/03/2011
1002	RENOIR Alexandre 2747, route d'Entredoizon 74410 SAINT JORIOZ	Lotissement La Fin Devant	Construction d'une maison individuelle	Accepté	30/03/2011
1003	STONNET Florent La Juperie 73630 LE CHATELARD	Les Moulins	Rénovation ferme	Accepté	26/04/2011
1004	TABEAUD B et LATHUILLE Le Julioz 73630 LE CHATELARD	Cordavat	Reconstruction après sinistre	Accepté	20/04/2011
1005	MOTTA Claude 420B Chemin de Boussole 38200 CHUZELLES	La Frénière	Maison habitation et garage	Accepté	27/05/2011
1006	BERTHOLLET G/ADAM A La Juperie 73630 LE CHATELARD	Les Dalphins	Maison habitation	Accepté	25/07/2011
1007	WYSOCKA Jean-Paul Le Noiray	Le Noiray	Aménagement et réfection façade annexe habitation	Refusé	03/08/2011
1008	LEBRIS Roger Le Noiray	Le Noiray	Maison habitation	Refusé	27/05/2011
1009	BAL Jean-Luc Les Frénods 73340 La Motte en Bauges	Les Frénods	Logement dans bâtiment existant	Accepté Retiré	25/07/2011 21/09/2011
1010	LEBRIS Roger Le Noiray	Le Noiray	Maison habitation	Accepté	03/08/2011
1011	PATROIX Yves La Clouterie	Le Noiray	Maison individuelle	Refusé	07/09/2011
1012	LADOIRE CAHUET Evelyne 2, résidence Rotterdam 69140 RILLIEUX LA PAPE	Lotissement La Fin Devant	Maison habitation	Accepté	07/09/2011
1013	DALPHIN Olivier La Juperie 73630 Le Châtelard	Les Dalphins	Construction maison ossature bois	Accepté	23/09/2011
1014	DALPHIN Raphaël Les Dalphins	Les Dalphins	Construction maison ossature bois	Accepté	23/09/2011
1015	WYSOCKA Jean-Paul Le Noiray	Le Noiray	Aménagement et réfection façade annexe habitation	Accepté	29/09/2011
1016	PATROIX Yves La Clouterie	Le Noiray	Maison habitation		

Résultats des budgets 2011 *

Budget principal					
	2010	2011			2011
	Report	Dépenses	Recettes	Solde exercice	Résultat
Fonctionnement	356 994 €	239 490 €	469 846 €	230 356 €	587 350 €
Investissement	43 462 €	68 012 €	18 013 €	-49 499 €	- 6 037 €
TOTAL	400 456 €	307 502 €	487 859 €	180 857 €	581 313 €

Budget eau / assainissement					
	2010	2011			2011
	Report	Dépenses	Recettes	Solde exercice	Résultat
Fonctionnement	0 €	63 616 €	61 782 €	-1 834 €	- 1 84 €
Investissement	-175 223 €	151 750 €	177 491 €	25 71 €	-149 482 €
TOTAL	-175 223 €	215 366 €	239 273 €	23 907 €	-151316 €

* Ces Chiffres sont donnés sous réserve de la clôture définitive et du vote des comptes administratifs et comptes de gestion

Budget principal : l'excédent de 581 313 € inclut 137 363 € de subventions pré affectées au projet d'extension de l'école

Budget eau / assainissement : Le déficit de 151 316 € sera réduit par une subvention à rentrer en 2012.



Impôts locaux

Les taux d'impôts votés par la commune sont **inchangés** entre 2010 et 2011. Les % accusent une hausse du fait de la réforme de la fiscalité locale dont les bases ont été modifiées (« rebasage »)

	2009	2010	2011
Taxe d'habitation	6,8 %	7 %	10,67 %
Foncier bâti	9,5 %	9,8 %	9,8 %
Foncier non bâti	47 %	47 %	49,28 %
C.F.E. (contribution foncière des entreprises)			18,32 %

La **Taxe Locale d'Équipement (TLE)** attachée aux Permis de Construire a été transformée en **Taxe d'Aménagement (T.A.)**. Le taux est resté le même.

Subventions allouées en 2011

AFSEP	100 €
Bauges Solidarité	400 €
Bolliet Marine	200 €
France Alzheimer Savoie	100 €
IRGHET	100 €
Le Souvenir Français	60 €
Ligue Nationale contre le cancer	400 €
P.E.P. de Savoie	100 €
Total	1 460 €

12 Nos ancêtres Mottands, certains célèbres...

Monsieur Jean DELAGNES, dont la famille est originaire du Noiray (Chauland), passionné de généalogie, a fait un relevé systématique des documents de l'Etat Civil (Naissances, Mariages et Décès) de la commune de La Motte en Bauges de 1792 à 1815 et de 1860 à 1895 tels que nommés pendant la « période française » et des Baptêmes, Mariages et Sépultures de 1620 à 1791 et de 1815 à 1860 correspondants à « la période sarde » (ici il s'agit de la paroisse) d'après les documents conservés aux archives départementales de la Savoie. Extrait :

Familles de la Motte

Une seule famille noble répertoriée, les **de Cerise**, éteinte au début du XIXe siècle.
Place sur le podium(d'après les registres de naissances de 1618 à 1895)

Médaille d'or vainqueur toutes catégories : **Chauland** (519 naissances)
Médaille d'argent : **Francoz** (319 naissances)
Médaille de bronze : **Collet** (315 naissances)
Et médaille en chocolat : **Pavy** (306 naissances)

Les Chauland dominent nettement alors que les suivants se tiennent dans un mouchoir de poche, surtout si l'on constate que derrière viennent : les **Gallice** (294) **Mazin** (288) et **Peguet** (277).

Puis plus loin les **Brunod** (211) **Frénod** (191) **Dalphin** (156) **Berthet** (125) **Ducret** (119) **Perrier** (117) **Berthoud** (113).

Avec moins de 100 naissances on trouve **Bublex** (93), **Portier** (85), **Poussard** (79), **Berthier** (76), **Chappuis** (67), **Ailloud** (58) **Neyret** (55) et **Barbier** (45).

UN OUTIL POUR VOUS!

Le relevé intégral est disponible en format Excel en mairie pour les Mottands qui voudraient faire l'arbre généalogique de leur famille

Le compas « Dagand »

Brevet d'Invention
1869

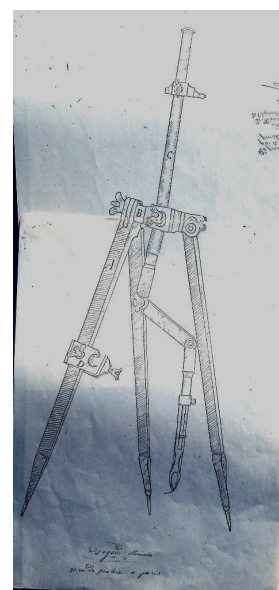
Dans ses recherches, J. Delagnes a trouvé trace au XIXème siècle de 2 frères Dagand, des Frénods, qui ont acquis à Paris une certaine célébrité :

Jean-Baptiste (né en 1799) et Michel (né en 1813) DAGAND sont 2 des 7 enfants de Claude DAGAND et Jeanne PAVY.

Comme de nombreux Baujus à cette époque, ils ont émigré à Paris où on les retrouve « négociants en vin », ce qui n'est pas original. Mais ils avaient d'autres cordes !

Jean-Baptiste : « Inventeur de la cafetière à retour d'eau » (autrement dit « cafetière italienne »)

Michel : « Sculpteur statuaire, Inventeur du Compas Dagand »





--	--